



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 20513

Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la pénurie de dentistes qui se profile dans les prochaines années et plus particulièrement au Havre. En effet, selon un récent rapport de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), en 2010, les départs en retraite atteindront les 1 600 par an, alors que seuls 977 étudiants sortent de la faculté chaque année pour exercer. D'ici deux ans, il n'y aura plus que quarante dentistes pour 100 000 habitants, contre 65 aujourd'hui. Et ce sont les zones rurales qui seront le plus sévèrement touchées. Le rapport souligne que, si rien n'est fait pour enrayer cette crise, le nombre de dentistes en France devrait diminuer de 30 %, passant de 40 300, fin 2006, à 27 000 en 2030, soit le même effectif qu'en 1970. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles dispositions elle entend mettre en place afin d'éviter que ce déséquilibre démographique atteigne d'autres professions médicales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Besselat](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20513

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2986

Question retirée le : 27 mars 2012 (Fin de mandat)